Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STHR, veuillez visiter :
bacsthr.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STHR • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Économie et gestion hôtelière

Session 2025 • Code sujet : **25-HREGHME1** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Opportunité du tourisme « bienveillant »** (4 questions) — **Page 3**
2. **Analyse de la performance actuelle** (3 questions) — **Page 5**
3. **Fidélisation du personnel** (4 questions) — **Page 7**
4. **Étude d'un projet d'investissement** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bacsthr.fr/assets/annales/bac-sthr/Économie et gestion hôtelière/2025/Bac STHR - Économie et gestion hôtelière - Session 2025 - 2-Sujet.pdf

1. Opportunité du tourisme « bienveillant »

Sébastien Velay reprend l'hôtel-restaurant familial Le Val d'Allier, situé dans les gorges du Haut-Allier, et souhaite moderniser son offre. Il étudie les principes du tourisme « bienveillant », les offres de la web-app Partir-ici et les activités locales qui pourraient renforcer l'attractivité de l'établissement.

Question 1.1. À partir des annexes 1 et 2, expliquer en quoi le tourisme « bienveillant » peut permettre d'atteindre la performance globale.

Le tourisme « bienveillant » contribue aux trois dimensions de la performance globale :

- **Économique :** il soutient l'emploi local, l'activité et la pérennité des entreprises.
- **Environnementale :** il encourage les pratiques responsables, les écolabels et la préservation des espaces naturels.
- **Sociale :** il vise un tourisme accessible à tous et harmonieux avec les habitants.

La sélection de Partir-ici repose sur des critères économiques, environnementaux et sociétaux : elle aide donc les professionnels à concilier ces dimensions.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le tourisme bienveillant associe vitalité économique, respect de l'environnement et bénéfices sociaux pour les visiteurs et les habitants.

Question 1.2. À partir des annexes 1 et 2, repérer l'objectif et la cible de la web-app « Partir-ici ».

Objectif : promouvoir les meilleures offres touristiques d'Auvergne-Rhône-Alpes, en valorisant des expériences originales qui respectent le territoire et ses habitants. Les critères de sélection portent notamment sur le recyclage, les énergies renouvelables et l'approvisionnement en produits locaux. L'application diffuse aussi des contenus collaboratifs réalisés par des influenceurs locaux.
Cible : toute personne souhaitant découvrir des offres touristiques dans la région. Accessible sur smartphone et ordinateur, elle s'adresse notamment aux habitants et aux touristes de proximité, qui peuvent organiser des sorties ou des séjours régionaux, y compris le temps d'un week-end.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Partir-ici promeut les offres touristiques responsables d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès de tous les visiteurs, notamment la clientèle régionale et de proximité.

Question 1.3. Proposer des activités annexes, sportives ou culturelles, que le Val d'Allier pourrait mettre en place afin de participer au projet de tourisme « bienveillant » de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Val d'Allier peut s'appuyer sur le cadre naturel des gorges du Haut-Allier et les savoir-faire locaux pour proposer des expériences originales et responsables :

1. Organiser des randonnées guidées sur des portions du GR 65, avec sensibilisation à la préservation des milieux naturels.

2. Proposer des sorties à vélo ou en canoë avec des prestataires locaux.
3. Faire découvrir les produits du territoire par des visites de producteurs, des dégustations ou des ateliers de cuisine.
4. Organiser des visites culturelles autour du patrimoine et des savoir-faire de Haute-Loire, en veillant à l'accessibilité des activités.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Randonnées guidées, sorties à vélo ou en canoë, rencontres avec des producteurs et découvertes du patrimoine local.

Question 1.4. Démontrer que devenir acteur du tourisme « bienveillant » pourrait améliorer la performance économique du Val d'Allier.

Le Val d'Allier peut se différencier grâce à une offre locale et durable, en cohérence avec son cadre naturel et sa cuisine familiale. En répondant aux critères de Partir-ici, l'établissement pourrait bénéficier de la visibilité de cette plateforme et attirer des visiteurs à la recherche d'expériences responsables et de proximité. Ces clients peuvent réserver des chambres, prendre leurs repas et participer aux activités proposées, ce qui accroît les ventes. Une offre mieux valorisée peut aussi renforcer l'image de l'hôtel-restaurant, favoriser les recommandations et contribuer à la pérennité de l'entreprise.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une offre responsable mieux valorisée peut attirer des clients, accroître les ventes d'hébergement et de restauration et renforcer la pérennité du Val d'Allier.

2. Analyse de la performance actuelle

Avant de moderniser son établissement, Sébastien Velay veut analyser sa performance économique pour l'année 2024. Les documents fournissent le compte de résultat, le tableau de gestion, des ratios de comparaison et les données nécessaires pour compléter les indicateurs commerciaux.

Question 2.1. À partir des annexes 3, 4 et 5, justifier par le calcul les éléments suivants du tableau de gestion : coût matières, charges de personnel, frais généraux et coût d'occupation.

Le coût matières correspond aux achats corrigés de la variation de stock et de la production consommée : 192 892 + 861 - 8 025 = 185 728 €. Les charges de personnel réunissent salaires et charges sociales : 136 723 + 54 059 = 190 782 €. Pour les frais généraux, on retire les loyers et redevances des autres achats et charges externes, puis on ajoute les impôts et taxes et les commissions. Le coût d'occupation regroupe les dotations, les loyers et les intérêts d'emprunt.

Élément	Calcul	Montant
Frais généraux	90 292 + 2 745 - 15 000 + 560	78 597 €
Coût d'occupation	54 132 + 15 000 + 2 417	71 549 €

Le loyer et les redevances sont isolés dans le coût d'occupation ; les commissions sur moyens de paiement sont incluses dans les frais généraux.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Coût matières : 185 728 € ; charges de personnel : 190 782 € ; frais généraux : 78 597 € ; coût d'occupation : 71 549 €.

Question 2.2. Compléter les indicateurs commerciaux du Val d'Allier pour 2024 en remplissant l'annexe A, à rendre avec la copie.

Pour l'hôtel, le taux d'occupation rapporte les chambres louées à la capacité annuelle ; l'indice de fréquentation rapporte les clients accueillis aux chambres louées. Le prix moyen chambre divise les recettes d'hébergement par les chambres louées, tandis que le REVPAR divise ces recettes par la capacité hôtelière.

Pour le restaurant, le ticket moyen rapporte le chiffre d'affaires au nombre de couverts, et le taux de remplissage rapporte les couverts servis à la capacité. Reporter ces six résultats dans les cases vierges de l'annexe A, arrondis à deux décimales.

Annexe A complétée

Capacité de l'Hôtel	7 500	Capacité du restaurant	18 000
Nombre de chambres louées	4 600	Nombre de couverts servis	12 500
Nombre de clients accueillis	9 320		
Taux d'occupation (en %)	61,33 %	Ticket moyen HT (en €)	23,97 €
Indice de fréquentation	2,03	Taux de remplissage (en %)	69,44 %
Prix moyen chambre (en €)	54,46 €		
REVPAR (en €)	33,40 €		

✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux d'occupation : 61,33 % ; indice de fréquentation : 2,03 ; prix moyen chambre : 54,46 € ; REVPAR : 33,40 € ; ticket moyen HT : 23,97 € ; taux de remplissage : 69,44 %.

Question 2.3. Analyser de façon structurée la performance économique du Val d'Allier pour l'année 2024 et conclure sur l'opportunité de recourir à un tourisme « bienveillant ».

La structure des coûts est maîtrisée : les ratios matières (34 %), personnel (35 %) et frais généraux (14 %) respectent les fourchettes du secteur. L'exploitation dégage un résultat brut de 94 979 €, soit 17 % du chiffre d'affaires, et un résultat courant avant impôts positif de 23 430 € (4 %).

Les indicateurs commerciaux sont plus contrastés : l'occupation de l'hôtel (61,33 %) et le prix moyen chambre (54,46 €) sont inférieurs aux références de 70 €. Le restaurant dépasse le taux de remplissage de référence (69,44 % contre 65 %), mais son ticket moyen (23,97 €) reste inférieur à 30 €. Une offre de tourisme bienveillant peut différencier l'établissement et attirer davantage de clientèle, notamment régionale, pour améliorer le remplissage et les recettes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'entreprise est bénéficiaire et ses coûts sont dans les normes, mais ses recettes commerciales restent perfectibles. Le tourisme bienveillant peut renforcer son attractivité et soutenir son activité.

3. Fidélisation du personnel

Sébastien Velay doit recruter et fidéliser du personnel dans un établissement situé en milieu rural, tout en mobilisant les salariés autour de son projet de tourisme « bienveillant ». Les annexes présentent des leviers de motivation et des expériences de mise en place de la semaine de quatre jours dans la restauration.

Question 3.1. À partir des annexes 6, 7 et 8 et de vos connaissances, présenter les leviers financiers et non financiers qui permettraient à Sébastien Velay de motiver ses salariés.

Pour attirer et fidéliser dans un territoire rural, Sébastien peut associer une rémunération motivante à de bonnes conditions de travail. Les leviers financiers récompensent l'effort ; les leviers non financiers renforcent le bien-être et l'engagement.

Leviers financiers	Leviers non financiers
Heures supplémentaires majorées, rémunération au pourcentage, chèques-cadeaux et primes.	Possibilité de logement, horaires aménagés, limitation des coupures et semaine de quatre jours.
Avantages sociaux ou participation aux résultats.	Formation, évolution professionnelle, coaching sportif, massages et événements d'équipe.

La reconnaissance du travail, l'écoute et un management favorisant l'esprit d'équipe complètent ces leviers.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Associer rémunération et avantages attractifs à de bonnes conditions de travail, à la formation, à l'évolution professionnelle et à la reconnaissance.

Question 3.2. Expliquer les contraintes pour la mise en œuvre de la semaine de quatre jours dans l'établissement de Sébastien Velay.

Dans un hôtel-restaurant, les plannings doivent couvrir les services et les pics d'activité tout en respectant les durées maximales de travail, les repos et les règles sur les heures supplémentaires. L'exemple de l'annexe 8 montre le risque de journées de 10 heures, le samedi travaillé par tous et la nécessité de réorganiser les services.

- Obtenir l'adhésion de salariés qui peuvent refuser le changement de rythme ou perdre leur samedi de repos.
- Prévoir les effectifs nécessaires pour assurer l'activité et les repos.
- Adapter les jours d'ouverture et l'offre, en tenant compte des habitudes des clients.

Une concertation et une expérimentation permettraient d'ajuster l'organisation sans dégrader les conditions de travail ni le service.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contraintes principales : journées potentiellement longues, respect du droit du travail, réorganisation des plannings et des services, adhésion des salariés et maintien de la satisfaction client.

Question 3.3. Évaluer l'impact de cette éventuelle organisation sur la performance sociale de l'entreprise.

La semaine de quatre jours peut améliorer la performance sociale en offrant trois jours de repos consécutifs et en facilitant la vie personnelle. Elle peut aussi renforcer l'attractivité de l'établissement : l'annexe 7 rapporte une hausse des candidatures après sa mise en place.

Mais l'effet peut être négatif si les journées longues et les services enchaînés entraînent fatigue, stress, réticences ou départs, comme le montre l'annexe 8. Le bilan dépend donc de l'adhésion de l'équipe et d'une charge de travail soutenable. Sébastien pourra suivre le ressenti, l'absentéisme, les départs et les candidatures pour ajuster l'organisation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Impact potentiellement positif sur l'attractivité et la fidélisation, mais dépendant de la maîtrise de la fatigue, de la charge de travail et de l'adhésion des salariés.

Question 3.4. Proposer des actions à mettre en place pour sensibiliser et motiver le personnel dans la démarche de tourisme « bienveillant ».

La démarche doit associer les salariés aux objectifs économiques, sociaux et environnementaux du tourisme bienveillant, plutôt que se limiter à des consignes.

1. Présenter le projet en équipe et former les salariés au tri, aux économies d'énergie, à la réduction du gaspillage et à l'accueil des personnes en situation de handicap.
2. Les associer au choix de produits locaux et de partenaires du territoire, puis les former à faire découvrir les activités de proximité aux clients.
3. Fixer des objectifs concrets, désigner des référents et recueillir régulièrement les propositions de l'équipe.
4. Partager les résultats et reconnaître les initiatives collectives.

Ces actions donnent du sens au travail et rendent les engagements de l'établissement visibles dans l'expérience des clients.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Former et associer l'équipe, développer des pratiques responsables et locales, fixer des objectifs collectifs et valoriser les initiatives.

4. Étude d’un projet d’investissement

Le Val d’Allier envisage de remplacer sa chaudière au fioul, âgée de plus de quinze ans, par une chaudière à bois utilisant une énergie renouvelable. Le dossier porte sur le caractère écoresponsable de cet investissement, le tableau d’amortissement et les effets comptables de l’amortissement.

Question 4.1. À l’aide de l’annexe 9 et de vos connaissances, montrer que l’acquisition d’une chaudière à bois s’inscrit dans une démarche écoresponsable.

La chaudière à bois remplace une chaudière au fioul par une énergie renouvelable, issue d’une filière française et de forêts gérées de façon raisonnée. Les granulés présentent un bilan carbone inférieur à celui du bois-bûche et sont produits localement, ce qui limite les transports et soutient l’économie du territoire. Leur prix, relativement stable, peut aussi réduire les coûts de chauffage. En diminuant le recours à une énergie fossile et en favorisant une ressource renouvelable et locale, cet investissement contribue aux dimensions environnementale et économique d’une démarche écoresponsable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La chaudière à bois favorise une énergie renouvelable, locale et moins carbonée, tout en soutenant la filière économique du territoire.

Question 4.2. Compléter les deux premières lignes du tableau d’amortissement de la chaudière dans l’annexe B, à rendre avec la copie, et justifier le calcul de la première dotation d’amortissement.

La base amortissable est de 25 000 € (coût d’acquisition moins valeur résiduelle). La chaudière n’étant mise en service qu’en 2025, aucune dotation ne concerne 2024. En 2025, l’amortissement linéaire porte sur dix mois, de mars à décembre : $25\,000/10$
$times 10/12 = 2\,083{,}33$, soit 2 083 € après arrondi. Le cumul est donc de 2 083 € et la valeur nette comptable de $25\,000 - 2\,083 = 22\,917$ €.

Annexe B complétée : amortissement de la chaudière

€

Année	Base amortissable	Dotation aux amortissements	Cumul des amortissements	Valeur nette comptable
2024	0 €	0 €	0 €	0 €
2025	25 000 €	2 083 €	2 083 €	22 917 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

2024 : 0 € sur les quatre colonnes. 2025 : base 25 000 €, dotation 2 083 €, cumul 2 083 €, valeur nette comptable 22 917 €.

Question 4.3. Rappeler l’impact de l’amortissement de la chaudière sur le compte de résultat et le bilan du Val d’Allier.

Chaque année, la dotation aux amortissements est enregistrée comme une charge d’exploitation dans le compte de résultat. Elle diminue donc le résultat de l’exercice, sans provoquer de décaissement à cette date. Au bilan, les amortissements cumulés sont déduits de la valeur brute de la chaudière : ils réduisent sa valeur nette comptable. Celle-ci diminue au fil des exercices jusqu’à atteindre la valeur résiduelle prévue, ici 0 € à la fin des dix ans d’amortissement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compte de résultat : charge qui diminue le résultat. Bilan : amortissements cumulés qui diminuent la valeur nette comptable de la chaudière.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve d'Économie et gestion hôtelière du baccalauréat technologique STHR, session 2025, porte le code 25-HREGHME1 et dure quatre heures, avec un coefficient 16. À partir du cas du Val d'Allier, elle évalue l'analyse de la performance économique et commerciale, le tourisme « bienveillant », la motivation du personnel et l'étude comptable d'un investissement écologique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Taux d'occupation = nombre de chambres louées / capacité de l'hôtel × 100.
- Ticket moyen HT = chiffre d'affaires HT de la restauration / nombre de couverts servis.
- Prix moyen chambre = chiffre d'affaires hébergement / chambres louées ; RevPAR = chiffre d'affaires hébergement / capacité de l'hôtel.
- En amortissement linéaire, la dotation annuelle correspond à la base amortissable divisée par la durée d'utilisation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifier chaque donnée calculée en indiquant la formule, les valeurs utilisées et le résultat.
- Comparer les ratios de l'établissement aux références de même catégorie avant de conclure sur sa performance.
- Structurer l'analyse en distinguant les résultats économiques, les indicateurs commerciaux et les éléments de comparaison.
- Pour l'annexe B, tenir compte de la date de mise en service et respecter l'arrondi à l'euro le plus proche.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le taux d'occupation de l'hôtel ?

Divisez le nombre de chambres louées par la capacité annuelle de l'hôtel, puis multipliez le résultat par 100. Le taux obtenu mesure la part de la capacité disponible effectivement vendue.

Q : Quelle différence y a-t-il entre le prix moyen chambre et le RevPAR ?

Le prix moyen chambre rapporte le chiffre d'affaires hébergement aux chambres louées. Le RevPAR rapporte ce chiffre d'affaires à la capacité totale disponible et prend donc en compte l'effet du taux d'occupation.

Q : Comment organiser son temps dans cette épreuve de quatre heures ?

Le sujet comporte quatre dossiers indépendants, notés respectivement sur 28, 30, 30 et 12 points. Répartissez le temps selon ces pondérations et gardez un moment pour vérifier les calculs et les annexes à rendre.

Q : Quels éléments faut-il montrer pour justifier un amortissement linéaire ?

Présentez la base amortissable, la durée et le calcul de la dotation. Pour la première année, tenez compte de la date de mise en service, puis déterminez le cumul des amortissements et la valeur nette comptable.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacsthr.fr/assets/annales/bac-sthr/Économie et gestion hôtelière/2025/Bac STHR - Économie et gestion hôtelière - Session 2025 - 2-Sujet.pdf

Ressources Bac STHR : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.